



LASEP

École fondamentale

BIO 6

2019 - 2020

Calendrier sportif sous réserve 2019-2020

54^e Assemblée générale ordinaire à Obercorn

Minibutzen et Butzen à la Coque

31^e Fête de Handball à Esch/Alzette

Jeux aquatiques

Formation «Hockey sur gazon» à Luxembourg-Cessange

Formation «Schach in der Grundschule» à Strassen

Réunion du CA du 13 janvier 2020

Écho de la presse



paraît 10 fois par
année scolaire
imprimé par nos soins

L A S E P
3, route d'Arlon
L-8009 Strassen

Tél +352 48 55 70
Gsm +352 691 48 55 70
ou **+352 691 48 54 47**

Fax +352 48 54 47
info@lasep.lu
www.lasep.lu

Calendrier sportif sous réserve 2019 - 2020

1^{er} trimestre

Jeudi	10.10.	15 ^e Young Walkers` Day à Dudelange	C1-C4
Mardi	22.10.	34 ^e Cross National à Diekirch	C1-C4

Congé de la Toussaint

Mardi	12.11.	Butzendag à Mamer	C1-C2
Mardi	19.11.	Butzendag à Ettelbruck	C1-C2
Jeudi	21.11.	Butzendag à Frisange	C1-C2
Jeudi	28.11.	Butzendag à Bertrange	C1-C2
Mardi	03.12.	Promotion Rückschlagspiele à Strassen	C3-C4
Jeudi	12.12.	All around Dodgeball à la Coque	C3-C4

Vacances de Noël

2^e trimestre

Mardi	14.01.	Promotion de Basketball à Bertrange	C3-C4
Jeudi	23.01.	Fun-Athletics à la Coque	C3-C4
Mardi	28.01.	Fun-Athletics à la Coque	C3-C4
Jeudi	06.02.	Promotion Handisport à Esch/Alzette	C1-C4
Jeudi	13.02.	Promotion Handisport à Esch/Alzette	C1-C4

Congé de Carnaval

Jeudi	05.03.	Minibutzen et Butzen à la Coque	C1-C2
Jeudi	12.03.	31 ^e Fête de Handball à Esch/Alzette	C3-C4
Mardi	17.03.	Jeux aquatiques à Luxembourg-Belair	C1-C4
Jeudi	19.03.	Jeux aquatiques à Soleuvre	C1-C4
Mardi	24.03.	Jeux aquatiques à Koetschette	C2*-C4

Vacances de Pâques

3^e trimestre

Jeudi	30.04.	Spillcross à Waldbillig	C1-C4
Mardi	05.05.	Spillcross à Weiler-la-Tour	C1-C4
Mardi	12.05.	Let's go mam Sporty à Boevange-sur-Attert	C1-C4
Mardi	19.05.	Olympia mam Sporty à Bridel	C1-C4

Congé de la Pentecôte

Jeudi	11.06.	33 ^e Fête de Football à Luxembourg-Cessange	C3-C4
Mardi	16.06.	Move à Bridel	C1-C4
Vendredi	03.07.	Journée des Dirigeants à Schuttrange	



Le Président et les Membres du Conseil d'Administration ont l'honneur de vous inviter à la

54^e Assemblée générale ordinaire de la LASEP

**qui aura lieu le jeudi, 27 février 2020 à 17.00 heures
au « Hall O » Avenue du Parc des Sports à L-4671 Obercorn**

Parking: 98, Avenue du Parc des Sports à L-4671 Obercorn

Ordre du jour

1. Allocution d'ouverture de l'Assemblée générale ordinaire par Monsieur Marcel RATH, Président
2. Mot de bienvenue de Madame Valérie WEBER, AS Differdange
3. Allocution de Madame Christiane BRASSEL-RAUSCH, Bourgmestre de la Ville de Differdange
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Intervention par Madame Nicole KUHN - DI CENTA, Présidente de la Commission des Finances
6. Allocution de Monsieur Claude MEISCH, Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
7. Allocution de Monsieur Dan KERSCH, Ministre des Sports
8. Admission des nouvelles AS Bettendorf et Feulen
9. Rapport d'activités par Monsieur Steve MARX, responsable de la CTS
10. Rapport financier par Monsieur Steve KIMMEL, Trésorier général
11. Rapport des réviseurs sur les comptes annuels
12. Décharge à donner au Conseil d'Administration
13. Désignation des nouveaux réviseurs de caisse
14. Présentation de la nouvelle équipe
15. Élections pour le Conseil d'Administration 2020/2023
16. Désignation des membres du Conseil de discipline 2020/2023
17. Perspectives du nouveau Président
18. Nos remerciements
19. Calendrier sportif 2020/2021
20. Recueil des règlements
21. Fixation de la cotisation pour l'année scolaire 2020/2021
22. Lieu et date de la prochaine Assemblée générale ordinaire
23. Remise officielle du LABEL LASEP

Vin d'honneur

offert par la Ville de Differdange

Minibutzen a Butzen an der Coque C1-C2

Le Conseil d'Administration de la LASEP a le plaisir d'inviter toutes les AS à la manifestation « Minibutzen a Butzen an der Coque » sous forme d'ateliers pour les enfants des cycles 1 et 2 qui aura lieu

le jeudi 5 mars 2020 de 14.00 à 17.00 heures

Adresse - Coque: 2, rue Léon Hengen, L-1745 Luxembourg-Kirchberg

2 séances de 75 minutes pour 450 enfants au maximum par séance.

Merci de respecter rigoureusement les horaires suivants:

Rendez-vous pour la 1^{re} séance: 14.00 heures à l'Arène de la Coque

Activités de la 1^{re} séance de 14.15 à 15.30 heures

Rendez-vous pour la 2^e séance: 15.30 heures à l'Arène de la Coque

Activités de la 2^e séance de 15.45 à 17.00 heures

 D'Kanner solle wa méiglech schonn **a Sportskleedung an der Coque um 14.00 Auer respektiv um 15.30 Auer ukommen. (ENTRÉE COQUE 1)**

A. Déroulement

1. An der Arena gi gläichzäiteg **6 Ateliers** ugebueden an d'Gruppen triede mateneen un. **All 8-10 Minuten ass e Wiessel.**
2. No deene 6 Ateliers ass e **Laf: 1. Départ Cycle 1 - 2. Départ Cycle 2.**

B. Remarque

Le transport-BUS est à organiser par vos soins, si possible avec une AS voisine.



C. Inscriptions

Les inscriptions sont à envoyer par courriel **pour le 27 février 2020** au plus tard à l'adresse inscriptions@lasep.lu en indiquant

- *le nom de l'association sportive*
- *les noms de tous les dirigeants*
- *le numéro de téléphone et l'adresse email du dirigeant responsable*
- *le nombre de participants du C1 précoce*
- *le nombre de participants du C1.1 et C1.2*
- *le nombre de participants du C2*
- *le choix de la séance (1^{re} ou 2^e séance)*



31^e Fête de Handball à Esch-Lallange C3-C4

en collaboration avec la Fédération Luxembourgeoise de Handball (FLH)

Le Conseil d'Administration de la LASEP a le plaisir d'inviter toutes les AS à la 31^e Fête de Handball à Esch/Alzette pour les enfants des cycles 3 et 4 qui aura lieu

le jeudi 12 mars 2020 de 14.00 à 17.00 heures

Adresse: Boulevard Hubert Clement, L-4064 Esch-sur-Alzette

A. Objectif et public cible

La LASEP organise la Fête de Handball afin de promouvoir ce sport d'équipe compétitif. Cette manifestation est organisée pour les équipes open et les équipes filles.

B. Équipes

- Au plus 25 équipes sont admises.
- Une équipe open est composée de 6 à 10 garçons et filles des catégories d'âge suivantes : minimes, scolaires, débutants. Au plus 2 minimes sont autorisés. Un seul minime peut évoluer sur le terrain. Les poussins ne peuvent pas faire partie d'une équipe open.
- Une équipe filles est composée de 6 à 10 joueuses des catégories d'âge suivantes : minimes, scolaires, débutants. Au plus 2 minimes sont acceptés. Un seul minime peut évoluer sur le terrain. Les poussins ne peuvent pas faire partie d'une équipe filles.
- Chaque association sportive a le droit d'inscrire une équipe open et une équipe filles sous réserve des disponibilités. Elle a le droit d'inscrire des équipes open supplémentaires et des équipes filles supplémentaires, sous réserve des disponibilités.
- L'admission des équipes se fait en fonction de l'ordre des inscriptions auprès du secrétaire général de la LASEP.
- Si une association sportive inscrit deux ou plusieurs équipes dans une même catégorie, les joueurs ne sont plus interchangeables après la remise de la fiche d'inscription.
- En principe, 5 poules de 5 équipes sont organisées dont 2 poules réservées prioritairement aux équipes filles et les 3 autres aux équipes open.

C. Organisation et déroulement

- Le tournoi commence à 14.00 heures et se termine à 17.00 heures au plus tard.
- La durée des rencontres et les dimensions des terrains sont adaptées au nombre d'équipes inscrites.
- Les équipes qui ne sont pas engagées dans un match peuvent participer à des ateliers d'entraînement proposés ou bien doivent se rendre aux tribunes jusqu'au début de leur match suivant.

D. Règlement

Arbitrage

En principe, les rencontres seront arbitrées par des arbitres de la FLH ou par défaut par des arbitres neutres et sans lien direct avec les associations sportives en cause.

Règles du jeu

6 joueurs, dont 1 gardien et 5 joueurs de champ, évoluent sur le terrain. Les matchs se jouent selon les règles de la FLH, avec les précisions suivantes :

- Chaque joueur de champ doit participer aux jeux d'attaque mais pas aux contre-attaques.
- Un joueur de champ peut remplacer le gardien en cas de besoin.
- Au début du match, le joueur effectuant la mise en jeu peut lancer le ballon dans n'importe quelle direction, mais doit le faire endéans les trois secondes qui suivent le coup de sifflet. Ce même joueur doit poser un pied sur le milieu de la ligne médiane jusqu'à ce qu'il ait lancé la balle.
- Les joueurs de l'équipe attaquante ne peuvent pas dépasser la ligne médiane avant le coup de sifflet de l'arbitre. Les joueurs adverses peuvent se trouver dans les deux moitiés de terrain tout en respectant un écart d'au moins 3 mètres par rapport au joueur effectuant la mise en jeu.
- Après un but, la mise en jeu est effectuée par le gardien.
- Pour fautes graves, l'arbitre peut selon la gravité sanctionner un joueur par :
 1. un avertissement (carton jaune)
 2. une expulsion de 2 minutes
 3. une troisième expulsion équivalente à une expulsion définitive pour le reste du match (carton rouge). L'équipe peut alors se compléter après

2 minutes.

- une expulsion immédiate et définitive pour le reste du match et du tournoi (carton rouge); l'équipe ne peut plus se compléter pour ce match, mais toutefois pour les matchs restants du tournoi. Le joueur exclu ne pourra plus participer au tournoi.

Classement

- Le classement se fait par addition des points obtenus de la manière suivante:

Match gagné	5 points
Match nul avec buts (1-1 ; 2-2 ; etc.)	3 points
Match nul sans buts (0-0)	2 points
Match perdu avec buts (3-5; 1-2; etc.)	1 point
Match perdu sans buts (0-1; 0-2; etc.)	0 point

- En cas d'égalité de points dans le classement final entrent en vigueur pour départager les équipes :
 - le résultat de la confrontation directe
 - la différence de buts (« Torverhältnis ») au classement général
 - le total des buts marqués au classement général
 - des séries de tirs de 7 mètres effectués par 3 membres de l'équipe désignés avant le début des tirs jusqu'à ce qu'une décision finale s'impose

Cas non prévu par le règlement de cette manifestation

Le règlement général réglant les manifestations sportives compétitives de la LASEP doit être consulté pour tout cas non prévu par le règlement spécifique de cette manifestation.



E. Remarques

- Les dirigeants sont priés **d'envoyer la fiche d'inscription** avec les noms de tous les joueurs de chaque équipe (Spillerbou) au **secrétariat général avant le 10 mars 2020**. Au hall sportif, un secrétariat est ouvert à partir de 13.30 heures pour vérifier les changements de dernière minute sur les fiches d'inscription de chaque équipe. D'ailleurs les dirigeants sont priés d'apporter **une copie de la licence collective de leur AS actualisée et validée au préalable par le secrétariat général**.
- Les enfants doivent être licenciés **au moment de la date d'inscription** pour la participation à la Fête de Handball en question.
- Toute équipe qui ne répondra pas au présent règlement pourra participer à la fête, mais hors concours. Elle sera classée dernière de la poule concernée. Toute équipe composée de joueurs de plusieurs AS différentes sera classée hors-concours.
- **Esprit LASEP:** La participation de chaque membre de l'équipe est obligatoire. Le fairplay et l'esprit d'équipe sont prioritaires.

F. Inscriptions

Les inscriptions sont à envoyer par courriel **à partir du 24 février (18:00 heures) et pour le 5 mars 2020** au plus tard à l'adresse inscriptions@lasep.lu en indiquant:

- *le nom de l'association sportive*
- *les noms de tous les dirigeants*
- *le numéro de téléphone et l'adresse email du dirigeant responsable*
- *le nombre d'équipes pour chaque catégorie*



Jeux aquatiques pour cycles 1 à 4

Le Conseil d'Administration de la LASEP a le plaisir d'inviter toutes les AS à la manifestation « Jeux aquatiques » qui aura lieu

- à Luxembourg-Belair, le mardi 17 mars 2020
de 14.15 à 15.30 et de 15.45 à 17.00 hrs

pour non-nageurs et nageurs confirmés* du C1 et C4

1^{re} séance de 14.15 à 15.30 hrs (rdv aux vestiaires à 14.00 hrs)

2^e séance de 15.45 à 17.00 hrs (rdv aux vestiaires à 15.30 hrs)

2 séances de 75 minutes pour un maximum
de 20 non-nageurs et de 40 nageurs confirmés* C1-C4 par séance

Adresse: piscine du complexe sportif à Luxembourg-Belair
(14, rue Ostende L-2271 Luxembourg)

- à Soleuvre, le jeudi 19 mars 2020

de 14.15 à 15.30 et de 15.45 à 17.00 hrs

pour non-nageurs et nageurs confirmés* du C1 au C4

1^{re} séance de 14.15 à 15.30 hrs (rdv aux vestiaires à 14.00 hrs)

2^e séance de 15.45 à 17.00 hrs (rdv aux vestiaires à 15.30 hrs)

2 séances de 75 minutes pour un maximum
de 30 enfants (non-nageurs et nageurs confirmés*) C1-C4 par séance

Adresse: AQUAKUSS (rue Jean Anen L-4413 Soleuvre)

- à Koetschette, le mardi 24 mars 2020

de 14.15 à 15.30 et de 15.45 à 17.00 hrs

pour non-nageurs et nageurs confirmés* du C2 au C4

1^{re} séance de 14.15 à 15.30 hrs (rdv aux vestiaires à 14.00 hrs)

2^e séance de 15.45 à 17.00 hrs (rdv aux vestiaires à 15.30 hrs)

2 séances de 75 minutes pour un maximum
de 20 non-nageurs et de 40 nageurs confirmés* C2-C4 par séance

Adresse: Centre scolaire (1, rue de la Paix, L-8821 Koetschette)

*** Attention! nageur confirmé = élève qui est à même de parcourir sans aide et sans arrêt 100 mètres en eau profonde**

IMPORTANT! Veuillez mettre des vêtements adéquats!

- enfants: bonnet et maillot de bain (pas de short pour les enfants)
- dirigeants: short et t-shirt

Inscriptions:

Les inscriptions sont à envoyer par courriel **à partir du 24 février (18:00 heures) et pour le 9 mars 2020** au plus tard à l'adresse inscriptions@lasep.lu en indiquant

- le nom de l'association sportive
- les noms de tous les dirigeants
- le numéro de téléphone et l'adresse email du dirigeant responsable
- le nombre d'enfants du C1, du C2, du C3 et du C4 avec l'indication « non-nageurs » ou « nageurs confirmés »
- le choix de la date et de la séance (1^{re} ou 2^e séance)



Formation continue „Hockey sur gazon“

Le Conseil d'Administration de la LASEP vous invite à participer à une formation offerte par la Fédération Luxembourgeoise de Hockey qui aura lieu

le samedi 25 avril 2020 de 9.00 à 12.00 heures au Stade Boy Konen
(5, rue des Sports, L-2548 Luxembourg - Cessange)

Formateur:

Monsieur Ignacio Gómez-Acebo (Fédération Luxembourgeoise de Hockey)

- Les participants sont équipés de vêtements et de chaussures de sports adaptés aux conditions météorologiques.
- Cette formation continue sera certifiée par la LASEP.
- Suite à une décision ministérielle du MENJE, les formations continues organisées par la LASEP en collaboration avec l'ENEPS et les fédérations sportives sont reconnues comme formations prioritaires au personnel enseignant de l'enseignement fondamental inscrit via le secrétariat général de la LASEP. (CA du 07/02/2019)
- D'ailleurs cette formation est reconnue dans le cadre de la **formation initiale LASEP et comme formation continue au personnel SEA.**

Les inscriptions sont à envoyer par courriel **pour le 20 avril 2020** au plus tard à l'adresse inscriptions@lasep.lu en indiquant:

- le nom, le prénom et le numéro de matricule du participant
- son numéro de téléphone portable et son adresse email

Formation continue „Schach in der Schule“

Le Conseil d'Administration de la LASEP vous invite à participer à une formation offerte par la Fédération Luxembourgeoise des Échecs (FLDE) qui aura lieu

le samedi 13 juin 2020* de 9.00 à 12.00 heures à la salle 1 de la Maison des Sports à Strassen* (3, route d'Arlon, L-8009 Strassen)

Formateurs:

Madame Elvira Berend (Grand-maître international et actuellement Championne du Monde féminin +50 - Entraîneur international de la FIDE)

Monsieur Fred Berend (Maître international - Entraîneur international de la FIDE)

- Cette formation continue est certifiée par la LASEP.
- Suite à une décision ministérielle du MENJE, les formations continues organisées par la LASEP en collaboration avec l'ENEPS et les fédérations sportives sont reconnues comme formations prioritaires au personnel enseignant de l'enseignement fondamental inscrit via le secrétariat général de la LASEP. (CA du 07/02/2019)
- D'ailleurs cette formation est reconnue dans le cadre de la **formation initiale LASEP et comme formation continue au personnel SEA.**
- Le nombre de participants est limité à 30.

Les inscriptions sont à envoyer par courriel pour le 25 mai 2020 au plus tard à l'adresse inscriptions@lasep.lu en indiquant:

- **le nom, le prénom et le numéro de matricule du participant**
- **son numéro de téléphone portable et son adresse email**
- **son niveau de compétence: débutant ou confirmé (personne qui joue régulièrement aux échecs)**

**changement de date et de lieu*



LASEP

LIGUE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES
DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

**Extrait du rapport de la réunion du CA de la LASEP
du lundi, 13 janvier 2020 à Strassen**

Présences: Bausch Lis, Gierenz Steve, Jander Tom, Kimmel Steve, Kuhn-Di Centa Nicole, Lehnen Maximilien, Marx Steve, Rath Marcel, Resslering Carole, Skrijelj Esmeralda, Stos Carole, Weis Romain

Invité : Gevrey Vincent

Excusés: Leuchter Joëlle, Wesquet Carole

0. Présentation: Promotion Handisport à Esch-sur-Alzette (06 et 13 février 2020)

Promotion Handisport (06 et 13/02/2020)	Messieurs Vincent Gevrey et Steve Marx présentent la manifestation « Promotion Handisport » qui aura lieu sous forme d'ateliers aux deux halls du Centre Omnisport Henri Schmitz à Esch-sur-Alzette en date du 06 et du 13 février 2020. Le nombre de participants par après-midi est limité à 120 enfants des cycles 1 à 4. Les activités sportives seront précédées d'une courte introduction au sujet du « Handisport ». 6 ateliers de 25 minutes en fonction des différents types de déficiences seront organisés. Un groupe externe d'enfants avec différents déficiences sera encadré par Monsieur Vincent Gevrey.
---	--

1. Communications du président

	Monsieur Marcel RATH salue les membres du CA et leur souhaite une bonne santé et beaucoup d'élan pour l'année 2020.
--	---

2. Approbation du rapport de la réunion du CA du 28 novembre 2019

	Le rapport est approuvé unanimement par les membres du CA.
--	--

3. Informations du secrétariat général

Let's go mam Sporty (12/05/2020)	Monsieur Tom JANDER informe les membres du CA d'une manifestation supplémentaire au calendrier sportif sous réserve 2019-2020. En effet, la manifestation « Let's go mam Sporty » sera de nouveau organisée en collaboration avec les Wanderfrënn Brouch à Boevange-Attert en date du mardi 12 mai 2020.
Formations LASEP: Badminton à l'école (18/01/2020) Sportverletzung bei Kanner (24/01/2020) Hockey sur gazon (16/05/2020) Schach in der Schule (13/06/2020)	<ul style="list-style-type: none"> • La formation « Badminton à l'école » d'une durée de 3 heures en collaboration avec la Fédération Luxembourgeoise de Badminton (FELUBA) qui aura lieu à l'ancien hall sportif à Bridel en date du samedi 18 janvier 2020 est complète. • Une formation « Sportverletzung bei Kanner », déjà publiée au BIO 4, aura lieu à la Maison des Sports à Strassen en date du vendredi 24 janvier 2020 de 17.30 à 20.30 heures. Le délai d'inscription est prolongé jusqu'au 20 janvier 2020. • L'organisation d'une formation « Hockey sur gazon » en collaboration avec la Fédération de Hockey est prévue au Centre sportif Boy Konen à Luxembourg-Cessange en date du samedi 16 mai 2020 de 9.00 à 12.00 heures. • L'organisation de la formation « Schach in der Schule » en collaboration avec la Fédération Luxembourgeoise des Échecs (FLDE) est prévue au Centre Hild à Dudelange en date du samedi, 13 juin 2020 de 9.00 à 12.00 heures. Le lieu reste à être confirmé.
CF: Contrôle des décomptes Semestre 1 / 2019-2020	Madame Nicole Kuhn – Di Centa informe le CA du contrôle des décomptes en date du 1 ^{er} février 2020 à 10.15 heures et du 3 février 2020 à 16.15 heures.
Réunions/ Représentations: Nicole Kuhn – Di Centa - Formation Hockey (30/11/2019)	1) Représentation à la formation continue « Hockey à l'école » au hall sportif à Bridel en présence de Monsieur Steve Kimmel

<ul style="list-style-type: none"> - Brevet sportif (04/12/2019) - Séance d'observation à Bridel (05/12/2019) - FLAM Judo Championnats nationaux (07/12/2020) - FEDAS Plénière SEA-NORD (10/12/2019) - MENJE-Service volontaire européen (10/12/2019) - FEDAS (11/12/2019) - AGO Hall « O » (12/12/2019) - AG extraordinaire EFJ (17/12/2019) - Novotel Cup (03 & 05/01/2020) - Séance d'observation à Luxembourg-Limpertsberg (07/01/2020) - Plateforme MENJE convention LASEP-SEA (08/01/2020) - réunion des secrétaires (09/01/2020) - Projet I'mPOSSIBLE (09/01/2020) 	<ol style="list-style-type: none"> 2) Participation à une réunion du Brevet Sportif 3) Séance d'observation d'un candidat de la formation initiale LASEP au hall sportif à Bridel en présence de Monsieur Romain Weis 4) Représentation aux Championnats nationaux de la FLAM Judo 5) Représentation à la plénière SEA-NORD de la FEDAS 6) Réunion avec Madame Marie Hetto et Monsieur Georges Zeimet du MENJE (Service volontaire européen) en présence de Monsieur Romain Weis 7) Représentation à une réunion de la FEDAS 8) Visite des lieux au Hall « O » en présence de Madame la Bourgmestre Christiane Brassel-Rausch, de la responsable du service scolaire, Madame Monique Schmit et du responsable du service des sports, Monsieur Thierry Wagner, ainsi que de la responsable de l'AS Differdange, Madame Valérie Weber, ceci en vue de l'organisation de l'Assemblée générale ordinaire en date du 27 février 2020 à Obercorn 9) Représentation à l'Assemblée générale extraordinaire de clôture de l'Entente des Foyers de Jour (EFJ) 10) Représentation au Novotel Cup de la Fédération Luxembourgeoise de Volleyball (FLVB) 11) Séance d'observation au Centre Sportif Tramsschapp à Luxembourg-Limpertsberg. 12) Représentation à la Plateforme MENJE en présence d'un responsable du SYVICOL et d'un responsable de la FEDAS au sujet de la convention LASEP-SEA. 13) Réunion des secrétaires en présence de Messieurs Jacques Muller et Tom Jander 14) Planification de la collaboration au projet I'mPOSSIBLE
--	--

4. Assemblée générale ordinaire 2020

<p>AGO à Obercorn (27/02/2020)</p>	<p>En vue de l'Assemblée générale ordinaire de la LASEP en date du 27 février 2020, l'organigramme est élaboré et certains détails concernant l'organisation sont clarifiés. L'ordre du jour sera finalisé au plus tard pour le 20 janvier 2020.</p>
------------------------------------	--

5. Échange sportif à Thüringen

<p>Échange sportif à Thüringen (D) (du 25 au 29/04/2020)</p>	<p>Pour des raisons d'organisation locale, il est proposé de reporter l'échange culturel et sportif à Thüringen (D) initialement prévu pour février 2020 à la période du 25 au 29 avril 2020. L'AS Sandweiler représentera la LASEP avec deux classes de l'enseignement fondamental.</p>
--	--

6. Streetsoccer 2020

<p>Streetsoccer 2020 à Burg Reuland (18 et 19/05/2020)</p>	<p>L'AS Bissen et l'AS Bertrange pourront participer au Streetsoccer 2020 à Burg Reuland en Belgique en date du lundi 18 et mardi 19 mai 2020, ceci suite au tirage au sort parmi toutes les AS présentes à la manifestation « All around Dodgeball à la Coque » en date du 12 décembre 2019.</p>
--	---

7. Prix Pierre de Coubertin à Lausanne

<p>Prix Pierre de Coubertin à Lausanne (du 6 au 11 juillet 2020)</p>	<p>Le délai de la remise des demandes de participation des quatre étudiants luxembourgeois au Prix Pierre de Coubertin organisé du 6 au 11 juillet 2020 à Lausanne a été fixé au vendredi 17 janvier 2020.</p>
--	--

8. Journée Olympique Internationale « Petite-Rosselle »

Journée Olympique Internationale « Petite-Rosselle » (18/06/2020)

La LASEP ne pourra pas participer à cet événement sportif international, vu le calendrier déjà très chargé. Une délégation éventuelle du CA est envisageable.

9. Divers

Prochaines réunions du CA

Les prochaines réunions du CA auront lieu le mardi, 25 février 2020 et le lundi, 30 mars 2020 à 18.30 heures à la Maison des Sports à Strassen.



Tom Jander
Secrétaire général – LASEP

Luxemburger Wort
24 janvier 2020

Dribbeln, Passen und Werfen

Das Körbwerfen spielend bei der LASEP lernen



Der Promo-Basket-Nachmittag war ein voller Erfolg.

Bartringen. Die Ligue des associations sportives de l'enseignement fondamental (LASEP) setzt seit Jahren auf eine vielseitige Grundausbildung, die beim Spielen und Üben mit den Schülern der Grundschulen motorische, koordinative und spielerische Fähig-

keiten entwickelt. Der vor Kurzem in der Bartringer Sporthalle veranstaltete Promo-Basket-Nachmittag war ein voller Erfolg. Die gut 100 teilnehmenden Kinder wurden zu Beginn gleich in Gruppen aufgeteilt und nahmen dann im „Team“ an den sechs vor-

bereiteten Stationen teil. Schon beim Aufwärmprogramm wurden die ersten Schweißtropfen vergossen.

Im Anschluss erlernten die jugendlichen Sportler in den verschiedenen Ateliers das Werfen, Dribbeln und Passen und balancierten mit ihrem Ball über allmögliche Hindernisse. Aber auch Konzentration und Koordination wurden geschult und insbesondere dem Teamgeist ein großer Stellenwert eingeräumt.

Die Kinder waren mit Feuereifer bei der Sache und alle „geworfenen“ Körbe wurden lautstark bejubelt.

Der verantwortlichen LASEP-Koordinatorin Esmeralda Skrijelj gelang es mit ihrem innovativen sechsstufigen Übungs-Parcours, bei vielen der Kids ein regelrechtes Basketball-Fieber zu entfachen.

Charlot Kuhn via mywort.lu



Photo : didier sylvestre

BERTRANGE

Grâce à la Lasep, 130 enfants se sont retrouvés hier autour du basket au centre Atert.

Les partenaires de la LASEP



Charles Kieffer
Group



KONICA MINOLTA

ck-group.lu

lalux
ASSURANCES



Comité Olympique et
Sportif Luxembourgeois



Letz be
healthy

Magazine santé 100% luxembourgeois

PIDAL



voyages

emile weber

www.voyages-weber.lu

éischtklasseg reesen

CCPL de la LASEP: IBAN LU77 1111 0110 0847 0000